

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1984 B 00058

Numéro SIREN : 329 024 335

Nom ou dénomination : AMC CONSULTANT

Ce dépôt a été enregistré le 28/10/2021 sous le numéro de dépôt B2021/019217

① BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2020

Désignation de l'entreprise : SAS AMC CONSULTANT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 1 rue des Méridiens		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 3 2 9 0 2 4 3 3 5 0 0 0 2 1		Néant ☐ *						
		Exercice N, clos le, 30092020						
		N-1 30092019						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	40 827	AC	39 798	1 029	
		Fonds commercial (1)	AH	67 570	AI		67 570	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AC			
		Constructions	AP		AC			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	216 840	AU	201 881	14 959	
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
			Autres participations	CU	6 075	CV		6 075
Créances rattachées à des participations			BB		BC			
Autres titres immobilisés			BD		BE			
Prêts	BF	1 800	BG		1 800			
Autres immobilisations financières *	BH		BI					
TOTAL (II)		BJ	333 112	BK	241 679	91 433		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	1 141 391	BY	125 988	1 015 402	
		Autres créances (3)	BZ	92 537	CA		92 537	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	831 998	CG		831 998		
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	2 203	CI		2 203		
	TOTAL (III)	CJ	2 068 128	CK	125 988	1 942 140		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	2 401 240	1A	367 668	2 033 573		
Renvois : (1) Dont droit au bail :				CP	1 800	(3) Part à plus d'un an : CR		
Clause de réserve de propriété : *				Stocks :				
Immobilisations :				Créances :				

Désignation de l'entreprise SAS AMC CONSULTANT			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :50 000.....)	DA	50 000	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	5 000	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI ☐)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG	357 669	352 013
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	149 978	155 656
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	562 647	562 669
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	300 000	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	774	656
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	270 262	263 334
	Dettes fiscales et sociales	DY	367 924	288 630
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	32 664	2 910
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	499 302	390 577
TOTAL (IV)	EC	1 470 926	946 107	
Ecart de conversion passif *	(V)	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	2 033 573	1 508 776	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 470 926	946 107	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS AMC CONSULTANT						Néant ☐ *			
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	1 910 114	FH		FI	1 910 114	1 781 729	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 910 114	FK		FL	1 910 114	1 781 729	
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	1 711		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	31 997	58 578	
	Autres produits (1) (11)					FQ	361	202	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 942 471	1 842 219	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	825 767	771 313	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	24 989	23 704	
	Salaires et traitements *					FY	579 815	543 294	
	Charges sociales (10)					FZ	224 475	223 460	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$				GA	10 438	12 237	
						GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	66 714	53 029
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	37	2 115	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 732 235	1 629 152	
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)					GG	210 236	213 067	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	124		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	124		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)					GU				
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV		124		
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	210 236	213 190		

④

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2020

Désignation de l'entreprise SAS AMC CONSULTANT				Néant ☐ *		
				Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	10	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	160	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	170	
4 - RES ULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(170)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	60 258 57 364	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 942 471 1 842 343	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 792 493 1 686 687	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	149 978 155 656	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
			- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			1J	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	4 902 21 210
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5			A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6	obligatoires A9				
		dont cotisations Madelin A7	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Dotation amortissement exceptionnel						
VNC immo cédées						
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

Exercice clos le 30/09/2020

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2020 dont le total est de
2 033 573 euros

Au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste :

- total produits de **1 942 471 euros**
- total charges de **1 792 493 euros**
- résultat de **149 978 euros**

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le président.

Exercice clos le 30/09/2020

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La durée de l'Exercice est de 12 mois portant sur la période du 01/10/2019 au 30/09/2020.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été établis conformément aux dispositions du règlement 99-03 du Comité de Réglementation Comptable du 29 avril 1999 :

Les principes généraux comptables suivants ont été appliqués :

- image fidèle, comparabilité, continuité d'exploitation,
- régularité et sincérité
- prudence
- permanence des méthodes

et conformément aux règles générales d'établissement, de présentation et de comparabilité des comptes annuels.

Les principales méthodes comptables suivantes ont été appliquées :

Option :

Aucune option n'a été retenue, pour le traitement de la valeur du coût d'entrée des immobilisations incorporelles, corporelles, et financières.

Immobilisations corporelles :

Base amortissable

La valeur résiduelle n'a pas été déduite de la base amortissable

Eclatement par composants et amortissements

L'examen des immobilisations corporelles n'a pas mis en évidence la nécessité de l'éclatement par composant pour les actifs suivants:

- Agencement et aménagement
- Matériel de transport
- Mobilier de bureau
- Mobilier de bureau et informatique

Amortissement des immobilisations

Les amortissements de ces actifs sont calculés suivants le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue.

- | | |
|--------------------------------------|-------|
| - Agencement et aménagement | 5 ans |
| - Matériel de transport | 4 ans |
| - Mobilier de bureau | 6 ans |
| - Matériel de bureau et informatique | 3 ans |

Participation :

La valeur brute est constituée du prix d'acquisition

Lorsque la valeur vénale est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risque et charges :**Principes :**

Pour être comptabilisée, une provision doit répondre aux exigences suivantes :

- L'entreprise s'est engagée vis à vis d'un tiers avant la date de clôture,
- Cet engagement provoquera une sortie de ressources sans contrepartie,
- Le montant peut être évalué de manière précise.

Rémunération du dirigeant :

Pour des raisons de confidentialité, le tableau de rémunération du (ou des) dirigeants ne sera pas communiqué.

Annexe des comptes clos au 30/09/2020

Etat exprimé en euros

COVID-19

Impact du covid-19 dans les comptes clos au 30/09/2020.

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par la COVID-19 au premier trimestre 2020. A la date d'arrêté des comptes des états financiers 2020 de l'entité, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

1. Information au titre d'un événement

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur. L'entreprise a estimé à la date d'arrêté de ses comptes que cette situation ne nécessite pas de procéder à un ajustement de ses comptes clos au 30/09/2020.

2. Information au titre de l'impact du covid-19 sur l'activité de l'entreprise sur l'exercice

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire a un impact sur son activité.

A la date d'établissement de ses comptes, l'entreprise n'a constaté une baisse du chiffre d'affaires sur le deuxième trimestre 2020 provoqué par la promulgation de l'état d'urgence sanitaire pendant la durée du confinement (du 17/03/2020 au 11/05/2020).

Pour faire face à cette situation, l'entreprise a mis en action un plan de continuation de l'activité en utilisant les mesures suivantes :

- Recours au télé travail
- Obtention d'un prêt garanti par l'Etat

Eu égard à ces mesures, à la date de l'arrêté des comptes du 13 janvier 2021, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2020
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
105 673		2 724			108 398
105 673		2 724			108 398
92 226 5 561 118 149		2 867		1 964	92 226 5 561 119 052
215 936		2 867		1 964	216 840
6 075 550		1 800		550	6 075 1 800
6 625		1 800		550	7 875
328 234		7 391		2 514	333 112

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2020
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	38 103	1 695		39 798
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	38 103	1 695		39 798
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal., agencement, aménagement divers	92 226			92 226
Matériel de transport	2 101	1 390		3 491
Matériel de bureau, mobilier	100 775	7 352	1 964	106 164
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	195 102	8 743	1 964	201 881
TOTAL	233 205	10 438	1 964	241 679

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2020
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	86 369	66 714	27 095	125 988
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	86 369	66 714	27 095	125 988
TOTAL GENERAL		86 369	66 714	27 095	125 988
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			66 714	27 095	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/09/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	1 800	1 800	
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	1 141 391	1 141 391	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	166	166	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	48 906	48 906	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	38 721	38 721	
	Débiteurs divers	4 745	4 745	
	Charges constatées d'avances	2 203	2 203	
	TOTAL DES CREANCES	1 237 931	1 237 931	
Prêts accordés en cours d'exercice		1 800		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		550		
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	300 000	300 000		
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	270 262	270 262		
	Personnel et comptes rattachés	72 317	72 317		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	51 506	51 506		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	224 969	224 969		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	19 132	19 132		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	774	774		
	Autres dettes	32 664	32 664		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	499 302	499 302		
	TOTAL DES DETTES	1 470 926	1 470 926		
Emprunts souscrits en cours d'exercice		300 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		774			

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

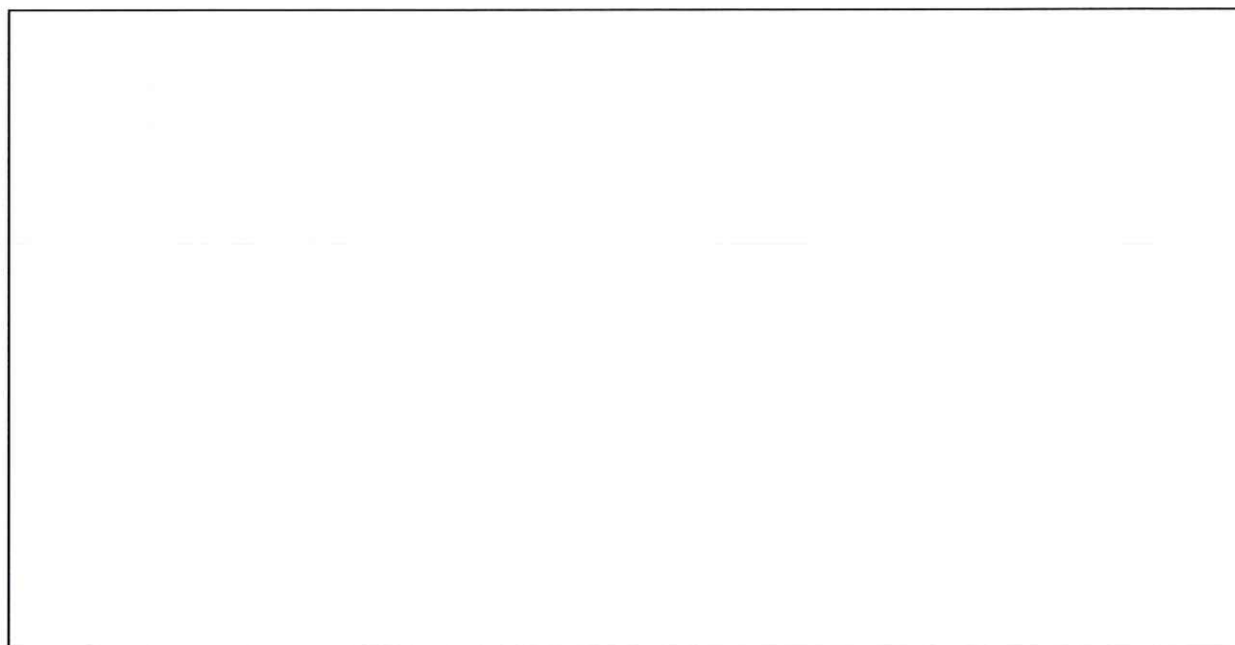
30/09/2020

Total des Charges à payer		326 081
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		216 614
<i>Fournisseurs FAR</i>	<i>216 614</i>	
Dettes fiscales et sociales		79 877
<i>Provision congés payés</i>	<i>27 869</i>	
<i>Personnel autres ch à pay</i>	<i>15 647</i>	
<i>Ch sociales à payer</i>	<i>11 691</i>	
<i>Ch sociales à payer</i>	<i>6 906</i>	
<i>Etat charges à payer</i>	<i>16 812</i>	
<i>Taxe d'apprentissage</i>	<i>257</i>	
<i>Formation professionnelle cont</i>	<i>695</i>	
Autres dettes		29 590
<i>Avoir à établir</i>	<i>29 590</i>	

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	30/09/2020	30/09/2019	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	499 302	390 577	108 725	27,84
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL	499 302	390 577	108 725	27,84



Capital social

Etat exprimé en euros

30/09/2020

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES				
	Du capital social début exercice	2 520,00	19,8413	50 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	2 520,00	19,8413	50 000,00

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

30/09/2020

Etat exprimé en euros		30/09/2020		Capital	Capitaux propres	Q uote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
							Brute	Nette
A. Renseignements détaillés								
				1. Filiales (Plus de 50 %)				
2. Participations (10 à 50 %)								
SA APC (31/12/2017)				50 000	118 670	12,50	4 573	4 573
1. Filiales (Plus de 50 %)				Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
2. Participations (10 à 50 %)								
SA APC (31/12/2017)						875 200	8 312	
B. Renseignements globaux				Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
				françaises		étrangères	françaises	
Capital								
Capitaux propres								
Quote part détenue en pourcentage								
Valeur comptable des titres détenus - Brute								
Valeur comptable des titres détenus - Nette								
Prêts et avances consentis								
Montant des cautions et avals								
Chiffre d'affaires								
Résultat du dernier exercice clos								
Dividendes encaissés								

AMC CONSULTANT
Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 1 Rue des Méridiens - Sud Galaxie
38130 ECHIROLLES
329 024 335 RCS GRENOBLE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 MARS 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2020

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2020 s'élevant à 149 978,37 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	149 978,37 euros
------------------------	------------------

A titre de dividendes	149 000,00 euros
Soit 59,13 euros par action	

Le solde	978,37 euros
En totalité au compte « autres réserves »	

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

M

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2020 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 236,51 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2020 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 148 763,49 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2017 : 150 000,00 euros

Exercice clos le 30 septembre 2018 : 150 000,00 euros

Exercice clos le 30 septembre 2019 : 150 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 MARS 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Yann BENALLEGUE



In Extenso

COGES

1 Bis, Bd de la Chantourne
38700 LA TRONCHE

Tél. : +33 (0)4 76 51 70 30
Fax : +33 (0)4 76 51 10 08
grenoble@inextenso.fr
www.inextenso.fr

AMC CONSULTANT

Société par Actions Simplifiée

1, Rue des Méridiens
38130 ECHIROLLES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2020

AMC CONSULTANT

Société par Actions Simplifiée

1, Rue des Méridiens

38130 ECHIROLLES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2020

A l'assemblée générale de la société AMC CONSULTANT,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société AMC CONSULTANT relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

AMC CONSULTANT

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1er octobre 2019 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, je vous signale que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas correctement mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

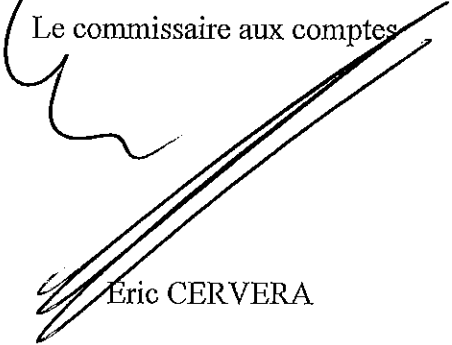
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

La Tronche, le 12 mars 2021

Le commissaire aux comptes



Eric CERVERA

30/09/2020			30/09/2019
Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
40 827 67 570	39 798	1 029 67 570	67 570
216 840	201 881	14 959	20 834
6 075		6 075	6 075
1 800		1 800	550
333 112	241 679	91 433	95 029
1 141 391 92 537	125 988	1 015 402 92 537	789 344 110 857
831 998 2 203		831 998 2 203	499 140 14 406
2 068 128	125 988	1 942 140	1 413 747
2 401 240	367 668	2 033 573	1 508 776

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

30/09/2020

30/09/2019

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	50 000	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	5 000	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	357 669	352 013
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	149 978	155 656
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	562 647	562 669
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	300 000	
	Emprunts et dettes financières divers	774	656
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	270 262	263 334
	Dettes fiscales et sociales	367 924	288 630
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	32 664	2 910
	Produits constatés d'avance (1)	499 302	390 577
	Total des dettes	1 470 926	946 107
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	2 033 573	1 508 776
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		149 978,37	155 656,14
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		1 470 926	946 107
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

30/09/2020

30/09/2019

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	1 910 114		1 910 114	1 781 729
	Montant net du chiffre d'affaires	1 910 114		1 910 114	1 781 729
	Production stockée				1 711
	Production immobilisée				58 578
	Subventions d'exploitation			31 997	
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				202
	Autres produits			361	
Total des produits d'exploitation (1)				1 942 471	1 842 219
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			825 767	771 313
	Impôts, taxes et versements assimilés			24 989	23 704
	Salaires et traitements			579 815	543 294
	Charges sociales du personnel			224 475	223 460
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			10 438	12 237
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations			66 714	53 029
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges			37	2 115	
Total des charges d'exploitation (2)				1 732 235	1 629 152
RESULTAT D'EXPLOITATION				210 236	213 067

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

30/09/2020

30/09/2019

RES ULTAT D'EXPLOITATION		210 236	213 067
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		124
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers			124
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			
RES ULTAT FINANCIER			124
RES ULTAT COURANT AVANT IMPOTS		210 236	213 190
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		10
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		160
	Total des charges exceptionnelles		170
RES ULTAT EXCEPTIONNEL			(170)
PARTICIPATION DES SALAIRES			
IMPOTS SUR LES BENEFICES		60 258	57 364
TOTAL DES PRODUITS		1 942 471	1 842 343
TOTAL DES CHARGES		1 792 493	1 686 687
RES ULTAT DE L'EXERCICE		149 978	155 656

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Exercice clos le 30/09/2020

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2020 dont le total est de
2 033 573 euros

Au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste :

- total produits de **1 942 471 euros**
- total charges de **1 792 493 euros**
- résultat de **149 978 euros**

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le président.

Exercice clos le 30/09/2020

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La durée de l'Exercice est de 12 mois portant sur la période du 01/10/2019 au 30/09/2020.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été établis conformément aux dispositions du règlement 99-03 du Comité de Réglementation Comptable du 29 avril 1999 :

Les principes généraux comptables suivants ont été appliqués :

- image fidèle, comparabilité, continuité d'exploitation,
- régularité et sincérité
- prudence
- permanence des méthodes

et conformément aux règles générales d'établissement, de présentation et de comparabilité des comptes annuels.

Les principales méthodes comptables suivantes ont été appliquées :

Option :

Aucune option n'a été retenue pour le traitement de la valeur du coût d'entrée des immobilisations incorporelles, corporelles, et financières.

Immobilisations corporelles :

Base amortissable

La valeur résiduelle n'a pas été déduite de la base amortissable

Eclatement par composants et amortissements

L'examen des immobilisations corporelles n'a pas mis en évidence la nécessité de l'éclatement par composant pour les actifs suivants:

- Agencement et aménagement
- Matériel de transport
- Mobilier de bureau
- Mobilier de bureau et informatique

Amortissement des immobilisations

Les amortissements de ces actifs sont calculés suivants le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue.

- | | |
|--------------------------------------|-------|
| - Agencement et aménagement | 5 ans |
| - Matériel de transport | 4 ans |
| - Mobilier de bureau | 6 ans |
| - Matériel de bureau et informatique | 3 ans |

Participation :

La valeur brute est constituée du prix d'acquisition

Lorsque la valeur vénale est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risque et charges :**Principes :**

Pour être comptabilisée, une provision doit répondre aux exigences suivantes :

- L'entreprise s'est engagée vis à vis d'un tiers avant la date de clôture,
- Cet engagement provoquera une sortie de ressources sans contrepartie,
- Le montant peut être évalué de manière précise.

Rémunération du dirigeant :

Pour des raisons de confidentialité, le tableau de rémunération du (ou des) dirigeants ne sera pas communiqué.

Annexe des comptes clos au 30/09/2020

Etat exprimé en euros

COVID-19

Impact du covid-19 dans les comptes clos au 30/09/2020.

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par la COVID-19 au premier trimestre 2020. A la date d'arrêté des comptes des états financiers 2020 de l'entité, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

1. Information au titre d'un événement

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur. L'entreprise a estimé à la date d'arrêté de ses comptes que cette situation ne nécessite pas de procéder à un ajustement de ses comptes clos au 30/09/2020.

2. Information au titre de l'impact du covid-19 sur l'activité de l'entreprise sur l'exercice

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire a un impact sur son activité.

A la date d'établissement de ses comptes, l'entreprise n'a constaté une baisse du chiffre d'affaires sur le deuxième trimestre 2020 provoqué par la promulgation de l'état d'urgence sanitaire pendant la durée du confinement (du 17/03/2020 au 11/05/2020).

Pour faire face à cette situation, l'entreprise a mis en action un plan de continuation de l'activité en utilisant les mesures suivantes :

- Recours au télé travail
- Obtention d'un prêt garanti par l'Etat

Eu égard à ces mesures, à la date de l'arrêté des comptes du 13 janvier 2021, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2020
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt.p à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres	105 673		2 724		108 398
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	105 673		2 724		108 398

CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal., agencement, aménagement divers	92 226				92 226
	Matériel de transport	5 561				5 561
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	118 149		2 867	1 964	119 052
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	215 936		2 867	1 964	216 840

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations	6 075				6 075
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières	550		1 800	550	1 800
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	6 625		1 800	550	7 875

TOTAL	328 234		7 391		2 514	333 112
--------------	----------------	--	--------------	--	--------------	----------------

Amortissements

Etat exprimé en euros

Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2020
	Dotations	Diminutions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	38 103	1 695		39 798
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	38 103	1 695		39 798
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	92 226			92 226
	Matériel de transport	2 101	1 390		3 491
	Matériel de bureau, mobilier	100 775	7 352	1 964	106 164
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	195 102	8 743	1 964	201 881
TOTAL		233 205	10 438	1 964	241 679

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2020
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	- Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	86 369	66 714	27 095	125 988
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	86 369	66 714	27 095	125 988
TOTAL GENERAL		86 369	66 714	27 095	125 988
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles			66 714	27 095	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/09/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	1 800	1 800	
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	1 141 391	1 141 391	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	166	166	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	48 906	48 906	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	38 721	38 721	
	Débiteurs divers	4 745	4 745	
	Charges constatées d'avances	2 203	2 203	
	TOTAL DES CREANCES	1 237 931	1 237 931	
Prêts accordés en cours d'exercice		1 800		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		550		
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	300 000	300 000		
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	270 262	270 262		
	Personnel et comptes rattachés	72 317	72 317		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	51 506	51 506		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	224 969	224 969		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	19 132	19 132		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	774	774		
	Autres dettes	32 664	32 664		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	499 302	499 302		
	TOTAL DES DETTES	1 470 926	1 470 926		
Emprunts souscrits en cours d'exercice		300 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		774			

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/09/2020

Total des Charges à payer		326 081
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		216 614
<i>Fournisseurs FAR</i>	<i>216 614</i>	
Dettes fiscales et sociales		79 877
<i>Provision congés payés</i>	<i>27 869</i>	
<i>Personnel autres ch à pay</i>	<i>15 647</i>	
<i>Ch sociales à payer</i>	<i>11 691</i>	
<i>Ch sociales à payer</i>	<i>6 906</i>	
<i>Etat charges à payer</i>	<i>16 812</i>	
<i>Taxe d'apprentissage</i>	<i>257</i>	
<i>Formation professionnelle cont</i>	<i>695</i>	
Autres dettes		29 590
<i>Avoir à établir</i>	<i>29 590</i>	

Produits constatés d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	30/09/2020	30/09/2019	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	499 302	390 577	108 725	27,84
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL	499 302	390 577	108 725	27,84

Date	Description	Amount	Balance
	Jan 1		100.00
Jan 2	Jan 2	50.00	50.00
Jan 3	Jan 3	25.00	25.00
Jan 4	Jan 4	10.00	15.00
Jan 5	Jan 5	75.00	60.00
Jan 6	Jan 6	30.00	30.00
Jan 7	Jan 7	15.00	15.00
Jan 8	Jan 8	10.00	5.00
Jan 9	Jan 9	5.00	0.00
Jan 10	Jan 10	10.00	10.00
Jan 11	Jan 11	20.00	30.00
Jan 12	Jan 12	15.00	15.00
Jan 13	Jan 13	10.00	5.00
Jan 14	Jan 14	5.00	0.00
Jan 15	Jan 15	10.00	10.00
Jan 16	Jan 16	20.00	30.00
Jan 17	Jan 17	15.00	15.00
Jan 18	Jan 18	10.00	5.00
Jan 19	Jan 19	5.00	0.00
Jan 20	Jan 20	10.00	10.00
Jan 21	Jan 21	20.00	30.00
Jan 22	Jan 22	15.00	15.00
Jan 23	Jan 23	10.00	5.00
Jan 24	Jan 24	5.00	0.00
Jan 25	Jan 25	10.00	10.00
Jan 26	Jan 26	20.00	30.00
Jan 27	Jan 27	15.00	15.00
Jan 28	Jan 28	10.00	5.00
Jan 29	Jan 29	5.00	0.00
Jan 30	Jan 30	10.00	10.00
Jan 31	Jan 31	20.00	30.00
Jan 32	Jan 32	15.00	15.00
Jan 33	Jan 33	10.00	5.00
Jan 34	Jan 34		

Capital social

Etat exprimé en euros

30/09/2020

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES				
	Du capital social début exercice	2 520,00	19,8413	50 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	2 520,00	19,8413	50 000,00

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

30/09/2020

Etat exprimé en euros		30/09/2020		Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
							Brute	Nette
A. Renseignements détaillés								
1. Filiales (Plus de 50 %)								
2. Participations (10 à 50 %)								
SA APC (31/12/2017)				50 000	118 670	12,50	4 573	4 573
1. Filiales (Plus de 50 %)				Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
2. Participations (10 à 50 %)								
SA APC (31/12/2017)						875 200	8 312	
B. Renseignements globaux				Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
				françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital								
Capitaux propres								
Quote part détenue en pourcentage								
Valeur comptable des titres détenus - Brute								
Valeur comptable des titres détenus - Nette								
Prêts et avances consentis								
Montant des cautions et avals								
Chiffre d'affaires								
Résultat du dernier exercice clos								
Dividendes encaissés								